



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 02 avril 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et Messieurs les journalistes, bonjour ! Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. L'ONUCI note avec satisfaction que la barre des 6 millions d'enrôlés a été franchie depuis le 30 mars 2009. L'ONUCI félicite les parties prenantes aux opérations pour ces résultats obtenus malgré des retards et des difficultés. Elle les encourage à poursuivre les efforts entrepris pour la couverture des 298 derniers centres sur les 11.020 centres de collecte prévus.

S'agissant de la Reconstitution des registres d'état civil perdu ou détruit, les informations en notre possession font état que 104 182 requêtes ont été enregistrées à ce jour, dont 40 400 acceptées par les Commissions administratives. La phase judiciaire qui se déroule concomitamment avec la phase Administrative a enregistré 8.368 requêtes dont 750 acceptées. Sur les 255 Commissions prévues, 254 ont démarré leurs activités.

Par ailleurs sur un autre plan, l'ONUCI assure à Man la formation d'une cinquantaine d'officiers des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) en matière des droits de l'Homme. L'objectif de la formation est de contribuer à réduire les graves cas de violation des droits de l'homme constatés sur le terrain, particulièrement dans cette zone.

Le troisième point a trait à l'appui de l'ONUCI à la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Ainsi, la mission a transporté par voie aérienne et terrestre sur l'ensemble du territoire ivoirien, les médecins qui supervisent la campagne ainsi que les vaccins et les doses de vitamines A et de déparasitants.

Concernant le volet sécuritaire de cette campagne, les militaires ainsi que les policiers des Nations Unies ont été déployés sur le terrain pour sécuriser le travail des équipes, notamment dans les zones réputées difficile d'accès. A titre d'exemple, les autorités sanitaires ont indiqué que cet appui leur avait permis d'atteindre un taux de couverture vaccinale record de 99%. Lors de la première phase qui s'était déroulée du 27 février au 2 mars, le taux national de couverture était de 93%.

Enfin, le bataillon marocain déployé à Duekoué a contribué mercredi soir à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré au marché de cette localité le 1^{er} avril 2009.

Voilà très rapidement ce que j'avais pour vous aujourd'hui. S'il y a des questions sur ces points que j'ai développés ou sur d'autres, je suis entièrement à votre disposition.

Delon's Zadé (Notre Voie) : *Merci. L'ONUCI se félicite vous avez dit, des résultats par rapport à l'opération d'enrôlement et d'identification. Cette*

opération qui devra aboutir normalement à l'organisation des élections en Côte d'Ivoire. Ces derniers temps des voix s'élèvent, surtout dans l'opposition pour réclamer la rédaction d'une nouvelle constitution. Certains appellent même à appliquer l'exemple malgache ici en Côte d'Ivoire. Récemment, M. [Francis] Wodié (Président du Parti Ivoirien des Travailleurs), a demandé une nouvelle transition. Est-ce que l'ONUCI ne pourrait pas interpeller ces leaders, parce que je pense que l'ONUCI ne devrait pas jouer au pompier attendre que la situation se dégrade pour intervenir ? Ne pourrait-on pas demander à ces leaders d'attendre que les opérations se déroulent comme convenu et que tout le monde aille aux élections et puis après les élections, voir ce qui pourrait être fait parce que tout le monde veut aller aux élections et quand la situation s'améliore il y a des appels à revendication. Qu'en pensez-vous ?

HT : Merci pour cette série de commentaires en fait. Il y a ce que nous appelons traditionnellement un débat ivoiro-ivoirien sur la marche de votre pays, dans lequel en général nous évitons de nous mêler. Nous restons concentrés nous, sur le processus de paix, notamment sur le processus électoral ainsi que sur l'Application de Ouaga IV, c'est-à-dire le quatrième Accord Complémentaire de Ouagadougou. Donc, nous évitons d'être impliqués dans d'autres querelles ou dans d'autres débats qui pourraient ne pas être directement liés au mandat pour lequel nous sommes là. Cela dit, nous veillons [à ce] que rien ne se fasse qui puisse compromettre les résultats acquis, les avancées enregistrées. C'est pour cette raison que, si vous avez suivi nos interventions, nous encourageons les parties à continuer sur le chemin sur lequel nous sommes tous engagés plutôt que de recourir à des querelles qui pourraient encore retarder ce qui est déjà entrain d'être fait avec beaucoup de difficultés. Donc, nous invitons tout le monde à rester concentré. Si vous étiez là la semaine dernière, j'avais dit que nous espérions que les appels de M. Anaky [leader du Mouvement des Forces d'Avenir] ne seraient pas un frein à la poursuite normale du processus de paix, alors je le dis pour toutes les interventions auxquelles vous avez fait allusion dans votre question.

Delon's Zadé (Notre Voie) : Le Chef de l'Etat avait reçu les parties impliquées dans le processus de sortie de crise, surtout les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) à qui il avait demandé d'un commun accord avec les FDS, de voir dans quelle mesure on pourrait accélérer ce volet militaire. Or, une réunion s'est tenue à Yamoussoukro où je crois l'ONUCI était représentée. Qu'est ce qui a véritablement coincé, qu'est-ce qui ne marche pas ? Parce que nous pensions que l'Accord de Ouaga réglait définitivement ce problème-là, ce volet militaire là ! Pourquoi y a-t-il encore des couacs ? Qu'est ce qui bloque ?

HT : Oui ! C'est une réunion des quatre Généraux. Il n'y avait pas que l'ONUCI. Il y avait également les Généraux ivoiriens, précisément le Général [Philippe] Mangou et le Général [Soumaila] Bakayoko en plus des deux Généraux des Forces impartiales. Il y a des efforts qui sont en cours pour harmoniser les positions pour qu'une réponse adéquate soit donnée au chef de l'Etat. Nous ne savons pas exactement ce qui empêche la poursuite normale mais nous faisons tout pour que les positions puissent être harmonisées, que les choses évoluent dans le sens souhaité. Je vous avais dit également que le Représentant spécial YJ Choi suivait attentivement les consultations. Une réunion était prévue lundi. Je pense qu'elle a été reportée. Donc nous attendons les résultats des consultations. Encore une fois, nous sommes engagés à tout faire pour qu'on accélère la mise en œuvre du 4^{Eme} Accord complémentaire de Ouagadougou ou Ouaga IV. Merci. Apparemment, il n'y a plus de questions !!!! On se revoit jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>